

Centre National de la Propriété Forestière
Nouvelle-Aquitaine

M. Emmanuel FESTAL
Maire
Mairie de Chevanceaux
Place de la Mairie
17210 CHEVANCEAUX

Vos réf. : PLU

Nos réf. : FB/MM/252
Affaire suivie par : Manuel Mirlyaz

Objet : arrêt PLU

Smarves, le 07/06/24

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre mél daté du 07/06/24 concernant l'arrêt du PLU de Chevanceaux et nous vous en remercions.

Nous avons apprécié la prise en compte des remarques et des observations. Le risque incendie est important dans cette zone et vous l'avez bien exposé dans votre rapport de présentation. Nous émettons un **avis favorable au PLU de Chevanceaux**.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Fabienne BENEST

La Directrice adjointe

